



Direction des Affaires Scolaires

**2024 DASCO 58** Subventions 300 000€ et conventions entre la Ville de Paris et 27 associations dans le cadre du projet « Éducation par le sport »

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par décision en date du 13 septembre 2017, le Comité International Olympique (CIO) a désigné Paris ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

La Ville de Paris s'est engagée à organiser des Jeux sobres et durables, utiles aux Parisiennes et Parisiens qui puissent servir d'accélérateur aux politiques publiques en faveur de notre territoire et de la construction métropolitaine. C'est cette ambition qui a conduit à l'élaboration des 20 mesures du programme héritage « Transformations Olympiques » dévoilé en 2019.

Cette ambition de construire des Jeux utiles est partagée par Paris 2024 qui a créé en 2020 le « Fonds de dotation Paris 2024 » (FDD Paris 2024) dans le cadre de sa stratégie Impact & Héritage. Doté de 50M€, c'est la première fois dans l'histoire des Jeux que le comité d'organisation et les parties prenantes définissent une stratégie commune et lancent des projets héritage aussi tôt dans l'évènement.

Parmi les 20 mesures du programme héritage, le projet « Éducation par le Sport » s'inscrit dans la mesure 19 de ce plan et vise à « *mettre fin au décrochage scolaire grâce au sport* ». En effet, en complément des dispositifs de l'Éducation nationale, la Ville de Paris est convaincue que les clubs sportifs et leurs éducateurs peuvent jouer un rôle précieux dans la réussite éducative des enfants ou prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire. La pratique sportive, qui permet de travailler à la fois sur le volet individuel (impact sur la santé physique et psychique) et collectif, est un levier de remobilisation scolaire très pertinent. Le bilan du prestataire Pluricité, mandaté en 2022-2023 pour évaluer l'impact des projets d'éducation par le sport confirme que ce dispositif, complémentaire aux autres dispositifs d'accompagnement des élèves en difficulté existants, favorise activement l'épanouissement scolaire et social des bénéficiaires.

Les quatre précédentes éditions ont contribué à la création de relations constructives et étroites entre des établissements scolaires et les clubs. Plus de mille enfants ont pu à la fois bénéficier de soutien, de mentorat et/ou de médiation scolaire et d'une pratique sportive régulière, véritable atout pour leur épanouissement, leur attention et *in fine* leur réussite scolaire. Les équipes éducatives ont par ailleurs souligné, dans la majeure partie des cas, des impacts

très positifs sur le comportement et les compétences psychosociales des élèves, des évolutions positives sur leur scolarité et surtout le plaisir pris par les élèves. Les retours des équipes éducatives font part du travail réalisé avec les élèves en termes de persévérance, de respect des règles, de rigueur et d'engagement.

Les projets de l'année scolaire 2023/2024 ont permis d'accompagner 1 226 enfants appartenant à 39 établissements scolaires, très majoritairement en quartier populaire (20<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements) dans un parcours sportif de réussite éducative.

La Ville de Paris et l'Académie de Paris se sont enfin appuyées sur le guide de bonnes pratiques élaboré par Pluricité dans le cadre de l'étude d'impact menée en 2022-2023. Celui-ci a permis de consolider les projets mis en place par les clubs et les établissements scolaires pour 2024 et après.

Ce projet correspond aux objectifs poursuivis par Paris 2024 dans le cadre de leur stratégie Impact & Héritage et il a déjà été cofinancé en 2020, 2021, 2022 et 2023. Les résultats encourageants des quatre premières années ont convaincu la Ville de Paris de le retenir de nouveau pour financement lors du comité de sélection du 21 septembre 2024.

En conséquence, pour l'année 2024/2025 et afin de faire profiter à davantage d'enfants en difficulté scolaire de projets d'Éducation par le Sport, un comité de sélection composé des différentes Directions de la Ville de Paris (DASCO, DJS et DDCT) et de l'Académie de Paris s'est réuni le 1<sup>er</sup> Octobre 2024 pour reconduire les projets réussis de 2020, 2021, 2022, 2023 et désigner de nouveaux lauréats pour un montant total de 300 000 €.

Je vous propose dès lors de soutenir les 27 initiatives lauréates retenues :

- 1. L'Académie Football Paris 18** est un club de football du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris de 400 personnes licenciées.

Le club souhaite mettre en place des ateliers autour de l'accompagnement à la scolarité et des actions sportives à dominante collectives et individuelles (tir à l'arc, hockey-sur-gazon, escrime, mini-golf) afin de sensibiliser les élèves de l'école Charles Hermite et du collègue Daniel Mayer (18<sup>è</sup>).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Académie Football Paris 18 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 4 800€.

- 2. L'Association Allongé** est une compagnie de danse située dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

La compagnie souhaite accompagner 15 élèves primo-arrivants et arrivantes du collègue Rouault (19<sup>è</sup>) dans le développement de leurs compétences socio-émotionnelles (confiance en soi, émancipation, cohésion de groupe) par la mise en place de 2h de pratique de danse par semaine et de sorties culturelles.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Association Allongé en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 4 500€.

**3. L'Association Judo Amicale Paris XX** est un grand club de judo du 20<sup>ème</sup> arrondissement de 400 personnes licenciées .

Le club souhaite continuer de rendre accessible le judo et toutes les valeurs qui y sont associées aux enfants issus des quartiers prioritaires en proposant une séance de judo hebdomadaire à 450 élèves des écoles élémentaires Dolet, Lacroix, Tourtille et du collège Besson (20è) en parallèle d'un suivi socio-éducatif.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'AJA Paris XX en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 14 200€.

**4. L'Association Sportive du collège Jean-Baptiste Clément** est située dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement.

A travers son projet « Héritage 2024 - Sparring Partner JBC #3 », l'association souhaite proposer à une classe de CM1/CM2 de l'école 291 Pyrénées et des élèves de 6<sup>ème</sup> du collège JBC (20è) en difficulté scolaire de se placer en situation de réussite et de reprendre confiance en elles et eux à partir de : deux ateliers Boxe et Hip-Hop (de manière mensuelle pour les écoliers-écolières et hebdomadaire pour les collégiens-collégiennes), et un volet d'accompagnement scolaire organisé autour de la lecture et l'écriture. Le projet vise également à faire participer les élèves au spectacle de fin d'année prévu au sein du collège Jean-Baptiste Clément.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Association Sportive du collège Jean-Baptiste Clément en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 10 000€.

**5. et 6. Educ'Sport 15** est un projet créé par **l'Athletic Club Paris 15** et **le Paris Basket 15** regroupant 1100 personnes licenciées .

Les associations souhaitent qu'un maximum de jeunes pratiquant le basketball et le football sur le stade Charles Rigoulot bénéficient d'une aide aux devoirs et d'un suivi scolaire. Les deux clubs ont lancé un programme d'éducation par le sport auprès d'enfants et adolescents principalement issus de plusieurs quartiers du 15<sup>ème</sup> arrondissement (Périchaux, Falguière, Frères Voisins et Duplex) et d'établissements scolaires environnants (collège André Citroën et école Brancion notamment).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet Educ'Sport 15 en passant une convention avec l'association Athletic Club Paris 15 en lui octroyant une subvention d'un montant total de 5 000€ et avec l'association Paris Basket 15 lui octroyant une subvention d'un montant total de 5 000€.

**7. Le Cercle d'Escrime Franco-Cubain** est un club d'escrime du nord-est parisien de 250 personnes licenciées .

Le club souhaite proposer à 15 élèves de l'école Mouraud et 60 élèves de 6e des collèges Besson, Dolto, Gambetta et Mendes-France (20è) : une séance

hebdomadaire d'escrime tout au long de l'année en accompagnement d'un coaching lié aux activités éducatives (concentration, relaxation, motivation...).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Cercle d'Escrime Franco-Cubain en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 16 000€.

**8. L'association Championnet Sport** est une association sportive du 18<sup>ème</sup> arrondissement de 4 600 personnes licenciées .

L'association souhaite faire découvrir des sports non-pratiqués et proposer des ateliers de sensibilisation aux sujets actuels concernant la jeunesse ; à 320 enfants d'écoles élémentaires (Vauvenargues et Damrémont) et 120 collégiens (collège Berlioz, Clémenceau et Utrillo) du 18<sup>ème</sup> arrondissement.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Championnet Sport en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 18 000€.

**9. La Compagnie Keatbeck** est une compagnie de danse située dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement qui insère la création chorégraphique dans la société auprès de plus de 1 000 personnes de 3 à 84 ans chaque année.

La compagnie souhaite mettre en place pour 20 élèves des écoles Cheminets et du collège Rouault (19<sup>è</sup>) des ateliers de sport (danse) et de développement des compétences socio-émotionnelles grâce à 3 cycles (Endurance, Vitesse et Récupération - Souplesse et Tonicité - Cohésion et Équipe) afin de répondre aux problématiques d'enfants en difficulté scolaire (absentéisme, décrochage scolaire, démotivation, déconnexion au corps).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la Compagnie Keatbeck en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 10 000€.

**10. Le District Parisien de Football** est le plus gros comité parisien comptant plus de 25 000 personnes licenciées .

Le projet vise à favoriser la réussite éducative par le sport au sein de l'école Neuve Saint-Pierre (4<sup>è</sup>) pour les élèves résidants du foyer de la cite saint martin pour la plupart scolarisés sur cette école. L'action est ciblée sur les CP et CE1. Le projet se déroulera en 5 périodes de 7 séances sur le temps scolaire, le vendredi matin de 8h30 à 11h00. Des actions culturelles et permettant de renforcer le lien école-famille seront également mises en place.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du District Parisien de Football en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 6 000€.

**11. Le Eiffel Basket** est un club de basket localisé dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qui compte 480 personnes licenciées .

L'association souhaite sensibiliser plus de 300 jeunes de CE1 des écoles 10-12 St Lambert et des Frères Voisins (15è) à la pratique du basketball. Des séances sportives ainsi que des actions d'appui et de suivi éducatif personnalisé seront mises en places auprès d'une vingtaine d'enfants spécifiquement identifié.e.s par les équipes éducatives des établissements scolaires concernés.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Eiffel Basket en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 16 000 €.

**12. L'association Esprit Savoir Sport Équité** est une association d'éducation populaire du 19<sup>ème</sup> arrondissement qui compte 700 personnes adhérentes .

L'association souhaite renforcer son projet en proposant, à 20 à 40 élèves du collège Rouault (19è) identifié.e.s pour leurs difficultés scolaires, des actions d'accompagnement et de médiation scolaire et d'entraînements sportifs. Les jeunes pourront suivre un parcours leur donnant accès à deux séances hebdomadaires de soutien et d'accompagnement scolaire, des activités sportives toute l'année ainsi que des stages sportifs et culturels pendant les vacances.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Esprit Savoir Sport Équité en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 6 500 €.

**13. Le Hustle Paris** est un club destiné aux jeunes localisé dans le 14ème arrondissement de Paris et compte 575 personnes licenciées.

Le club souhaite proposer à 40 élèves de cycle 3 du CM1 à la 6e des écoles Brançon (15<sup>e</sup>), Fournier et Ocagne (14<sup>e</sup>) et du collège Villon (14è) d'intégrer un programme de 2 séances de soutien scolaire par semaine avec le centre Paris Anim Marc Sangnier (mardi et vendredi), associées à 2 séances de basketball ou multi-activités par semaine, des ateliers "apprendre à apprendre" (1 semaine sur 2) et une sortie mensuelle à la bibliothèque Aimé Césaire. Durant les vacances scolaires, une semaine de stage alliant pratique sportive et programme éducatif sera organisée (sorties culturelles, mur interactif, etc...).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Hustle Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 16 000€.

**14. La Domrémy Basket 13** est un club de basketball du 13<sup>ème</sup> arrondissement avec 315 personnes licenciées .

Le club souhaite mettre en place, auprès de 150 élèves du CM1 à la 5<sup>ème</sup> des écoles élémentaires Küss et Auguste Perret ainsi que des collèges Galois, Flaubert, Fauré et Triolet (13è), des séances de basketball précédées de soutien scolaire et une formation aux rôles d'entraîneurs.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la Domrémy Basket 13 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 18 000€.

**15. Le Club des Enfants de la Goutte d'Or** est une association sportive de football et de taekwondo du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris de 500 personnes licenciées .

Le club souhaite proposer chaque semaine à une cinquantaine d'enfants du quartier de la Goutte d'Or (18<sup>è</sup>), en lien avec le collège Clémenceau ainsi que les écoles élémentaires environnantes, des séances d'accompagnement à la scolarité, des ateliers de promotion de la santé et de prévention des conduites à risque, des ateliers d'expression et des séances de pratique sportive.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Club Enfants de la Goutte d'Or en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 5 500€.

**16. L'association Ménilmontant Paris Sports** est une association sportive du 20<sup>ème</sup> arrondissement de 260 personnes licenciées .

L'association souhaite proposer pour cette deuxième année, un projet d'éducation par le sport qui vise à mettre en place, pour les élèves de Cycle 3 identifiés par les équipes éducatives de l'école Cheminets (19<sup>e</sup>) et Métra (20<sup>e</sup>) ainsi que des collèges Rouault et Bergson (19<sup>è</sup>), deux séances de soutien scolaire hebdomadaire alliées à des séances d'entraînement de basketball en semaine. Des séances spécifiques de formation au rôle d'arbitre seront également proposées, ainsi que des activités culturelles pendant les vacances scolaires.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Ménilmontant Paris Sport en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 11 500€.

**17. Move and Art** est une compagnie de danse située dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

La compagnie souhaite proposer, à 30-40 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> scolarisé.e.s au sein des collèges Aubrac (11<sup>è</sup>), Galois (13<sup>è</sup>) et Giacometti (14<sup>è</sup>), des séances hebdomadaires de danse et de temps forts organisés ponctuellement au cours de l'année. Des sorties culturelles ainsi que des actions de médiation et de remobilisation seront également mises en place.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Move and Art en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 13 500€.

**18. Muay Boxing 75** est une association sportive du 20<sup>ème</sup> arrondissement.

L'association souhaite, pour cette première année, constituer un groupe à parité garçons-filles de 20 élèves scolarisé.e.s au sein des écoles élémentaires Gambetta, 10 et 20 Le Vau ainsi que des collèges Besson, Mendès-France et Perrin (20<sup>è</sup>) et leur proposer une séance hebdomadaire d'aide aux devoirs

associée à une séance hebdomadaire de pratique de la boxe thaï. Une sortie culturelle sera également organisée chaque mois.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Muay Boxing 75 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 4 500€.

**19. Le Paris ACASA Futsal** est un ancien club de prévention transformé en club d'éducation populaire et sportif pratiquant le futsal auprès de 150 personnes licenciées .

Le club souhaite, pour son projet "Éducation par le Sport – génération sportive, studieuse et citoyenne", permettre à 150 élèves des écoles Magny et Ourcq ainsi que des collèges Bergson et Michelet (19è), de suivre un programme s'articulant autour : de séances hebdomadaires de Futsal et Football, de 2 séances hebdomadaires de suivi et d'accompagnement scolaire, d'ateliers de découvertes culturelles et de préventions et de sensibilisations, mais également de la réalisation d'actions citoyennes.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Paris ACASA Futsal en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 12 000€.

**20. Le Paris Basket 18** est un club de basket du 18<sup>ème</sup> arrondissement comptant 150 personnes licenciées .

Le club souhaite continuer le projet initié et très satisfaisant depuis 2020 en proposant à 70 élèves de l'école Jean-François Lépine (18è) d'intégrer un programme de prévention du décrochage scolaire avec 3 séances hebdomadaires utilisant le sport comme outil de mobilisation.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Paris Basket 18 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 18 000€.

**21. Le PUC Omnisports** , plus gros club omnisports de Paris, est domicilié dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement et compte près de 6 000 personnes licenciées .

L'organisme souhaite développer un parcours de réussite scolaire avec initiation à des sports difficilement accessibles, complété par des séances de soutien et d'aide aux devoirs pour 20 élèves de CM1-CM2, en difficulté scolaire ou éloignés du sport, scolarisé.e.s au sein des écoles élémentaires Küss et Nohain (13è).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du PUC Omnisports en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 10 000€.

**22. Le PUC Volleyball** est un des plus gros clubs de volley à Paris avec 324 personnes licenciées et basé au stade Charlety dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement.

L'organisme souhaite pérenniser son projet en continuant de proposer des séances hebdomadaires de pratique du volleyball et d'aide aux devoirs auprès de 30 élèves des collèges Thomas Mann et Moulin-des-Prés (13è).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du PUC Volleyball en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 15 000€.

**23. Quai De Jemmapes X** est un club de basket situé dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement.

Le club souhaite poursuivre de manière autonome son projet déjà mis en place dans le cadre d'un partenariat avec l'UFOLEP lors des éditions précédentes, et continuer de proposer des ateliers associés de basket et de création graphique à 80 élèves des collèges Granges Aux Belles, Seligmann et Valmy (10è). Un parcours découverte des métiers du graphisme, de l'édition et de la création est également prévu au cours de l'année scolaire.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Quai De Jemmapes X en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 10 000€.

**24. L'association Roller Squad Institut** est une association sportive du 13<sup>ème</sup> arrondissement de 649 personnes licenciées .

L'association souhaite proposer une activité sportive, le roller, directement en lien avec un accompagnement aux devoirs pour 20 élèves des écoles élémentaires Ocagne (14è) et Brançion (15è). Les bénéficiaires identifiés par les équipes éducatives des établissements participeront à des séances hebdomadaires de roller couplées à des temps d'aide aux devoirs.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Roller Squad Institut en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 10 000€.

**25. Le Sporting Club Universitaire de France** est un important club omnisports du nord-ouest parisien avec 2 575 personnes licenciées .

Le SCUF souhaite continuer d'organiser des séances d'initiation aux sports olympiques à plus de 100 enfants des classes de CM1/CM2 des écoles Épinettes et Kellner (17è). Une action spécifique sera mise en place pour 15-20 élèves, identifié.e.s par les équipes éducatives des établissements, à hauteur de deux séances hebdomadaires d'initiation aux sports olympiques accompagnées de deux séances hebdomadaires d'aide au devoir .

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du SCUF en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 12 000€.

**26. Tatane** est une association d'éducation populaire du 11<sup>ème</sup> arrondissement de 800 personnes licenciées qui utilise le football



comme levier de vivre ensemble et d'animations dans les quartiers populaires.

L'association souhaite continuer à animer la section sportive mixte créée récemment et de proposer, à un groupe mixte de 20 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> du collège Aubrac (11<sup>è</sup>), deux séances hebdomadaires d'aide aux devoirs associées à une séance hebdomadaire de pratique du football.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de Tatane en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 19 000€.

**27. The Soul Soldiers** est une compagnie de danse située à Ivry-sur-Seine (94200).

La compagnie souhaite proposer à 30 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, scolarisé.e.s au sein des collèges Seligmann (10<sup>è</sup>) et Thomas Mann (13<sup>è</sup>) : des séances de danse, la participation à des temps forts organisés ponctuellement au cours de l'année ainsi que des temps d'aide aux devoirs et d'ateliers d'écriture.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de The Soul Soldiers en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant total de 9 000€.

Il vous est proposé d'attribuer 27 subventions pour un montant total de 300 000 euros à des associations et d'autoriser la signature des conventions entre la Ville de Paris et 27 associations dans le cadre du projet « Éducation par le sport »

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris